CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGEE DE L'ETUDE DU PREAVIS N°32/2024

Demande de crédit pour l'assainissement des pieds de façade de DLV1

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La commission chargée du préavis susmentionné est composée de :

M. Mercuri Salvatore, 1^{er} membre et rapporteur ; Mme Demarta Line, membre ; Mme Treur Elodie, membre ; Mme Schoenholzer Caroline, membre ; M. Keller Jean Baptiste, membre ;

La commission s'est réunie le mardi 21 mai 2024 en présence de Mme Jacqueline Dieperink municipale et M. Etienne Fleury syndic. Le préavis a été finalisé par échanges de courriels.

INTRODUCTION ET TRAVAUX ENVISAGES

Durant le contrôle des canalisations qui ont eût lieu dans le cadre des travaux du chemin de Derrière la Ville il a été constaté, lors du passage caméra dans les drains du bâtiment de DLV1, que ceux-ci sont en très mauvais état et que d'importantes portions sont manquantes.

Il est proposé de remplacer ces drains avant d'entreprendre la création de l'escalier d'accès à la cour d'école, en effet celui-ci se situe à environ 2m du bâtiment de DLV1.

De plus des infiltrations d'eau dans le sous-sol sont récurrentes depuis un certain temps, la cause est certainement due à ces dégâts sur les drains.

Les travaux nécessiteront la mise à nu complète des pieds de façade.

L'étanchéité et une isolation seront mises en place sur toute la hauteur du sous-sol, environ 3.2m.

L'isolation sera faite en prévision de l'amélioration énergétique du bâtiment.

COUTS DES TRAVAUX

Les montants indiqués ont été calculés sur la base d'offres rentrées :

Montant total TTC	Fr	180'000
- Divers et imprévus (env. 10%)	Fr.	17'000
- Honoraires géomètre pour relevés	Fr.	1'000
- Travaux de génie civil	Fr.	150'000
- Travaux préliminaires et installation de chantier	Fr.	12'000

Montant total TTC Fr. 180'000.--

Conformément aux directives MCH2, le montant ci-dessus sera amorti sur 30 ans dès l'année suivant la mise à disposition de l'ouvrage.

CONCLUSION

La commission propose à l'unanimité, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'accepter le préavis, soit :

- -D'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 180'000.--** pour les travaux d'assainissement des pieds de façades de DLV1
- -D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.
- -De décharger la commission de son mandat.

Cheseaux-sur-Lausanne, le 28 mai 2024

La Commission:

M. Mercuri Salvatore, 1er membre et rapporteur

Mme Demarta Line, membre;

Mme Treur Elodie, membre;

M. Schoenholzer Caroline, membre;

M. Keller Jean Baptiste, membre;